La France d’après

par Danièle Voldman

La reconstruction de la France après la Seconde Guerre mondiale doit être comprise en relation avec deux changements de régime et deux guerres coloniales, sans oublier la vague de nationalisations qui transforme la culture économique et politique du pays.

À propos de : Herrick Chapman, *La Longue Reconstruction de la France. À la recherche de la République moderne*, traduit de l’anglais par Odile Demange. Paris, Sciences Po Les Presses, 2021, 492 p., 27 €.

Professeur à l’université de New York, Herrick Chapman, spécialiste de l’histoire française, a publié en 2018 une longue analyse de la France d’après-guerre intitulée *France’s Long Reconstruction. In search of the modern Republic*. La traduction française, relativement rapide etfort soignée, est parue à l’automne 2021 aux Presses de Science Po.

Sur un sujet largement abordé par l’historiographie des deux côtés de l’Atlantique, l’ouvrage se présente comme une défense de plusieurs thèses originales sans être totalement neuves, que l’auteur expose de façon synthétique dans l’avant-propos de l’édition française puis développe au long des sept chapitres suivants. Ceux-ci abordent tour à tour les questions de la refondation de la République, de la main-d’œuvre (y compris immigrée, dont Chapman souligne les contradictions et les difficultés), de la fiscalité et de sa réforme, de la politique familiale, des entreprises et la nationalisation de certaines d’entre elles, du poids des guerres coloniales dans les affaires politiques et de la personnalité contrastée de réformateurs comme Pierre Mendès France et Michel Debré.

Victoire de la technocratie

La première thèse concerne la chronologie et la justification de l’expression « longue reconstruction ». Pour Chapman, la reconstruction — au sens politique de passage d’un régime fondé au XIXe siècle à une république « moderne » au siècle suivant — ne peut être comprise qu’en y incluant les deux changements de régime — IVe et Ve Républiques — et les deux guerres coloniales en Indochine et en Algérie.

Pour lui, la période allant de 1944 à 1962 forme un tout au cours duquel s’est exercée une « tension entre démocratie et technocratie » (p. 20) qui s’est achevée par la victoire de la seconde. Une victoire laborieuse, dont l’analyse permet de suivre à la fois les ruptures et les continuités avec les périodes précédentes et remettre en question la chronologie habituelle.

« Lorsque j’en suis venu à voir la reconstruction comme un moment de contestation en même temps que de coopération, d’activité civique en même temps que de dirigisme gouvernemental, de précarité pour les uns et de hausse de niveau de vie pour les autres, les Trente Glorieuses m’ont davantage fait l’effet d’un mythe que d’une catégorie d’analyse utile » (p. 10).

En cela, l’auteur rejoint les réflexions récentes sur les ombres des Trente Glorieuses, présentées notamment par Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil dans *Une autre histoire des Trente Glorieuses* (La Découverte, 2013). Une longue reconstruction donc, pendant laquelle s’est redéfinie la démocratie française.

La deuxième thèse repose sur une réflexion autour de la démocratie qui, selon l’auteur, doit être comprise comme un équilibre entre le rôle de l’État — le « haut » incarné par les élites et les experts — et celui de la société civile (terme qui n’est pas employé, au profit de celui de « bas »). Il ne s’agit pas seulement pour lui d’opposer une histoire de la France « d’en haut » à celle « d’en bas », autre problématique en vogue, mais de comprendre ce qui se joue entre les deux.

La question fiscale

Ainsi le mouvement poujadiste est-il analysé comme une lutte contre les « autorités de l’État », dont les aspects créatifs et innovants ne doivent pas être sous-estimés.

« Aussi conservateurs qu’aient pu être les petits commerçants dans leur volonté de préserver leur environnement économique familier, ils firent preuve pour combattre l’État d’un vrai talent d’innovation politique, en élargissant le répertoire de contestation démocratique qui émergeait de l’ère de la reconstruction. » (p. 128)

Les manifestations à travers le territoire de 1947 et de 1953, à la fois contre le dirigisme parisien et contre les inspecteurs des impôts et la régulation des marchés, sont aux yeux de l’auteur un des aspects importants de cette lutte, alors qu’elle « est passée presque inaperçue des études consacrées à la IVe République » (p. 134).

Contrastant avec le mouvement poujadiste, la politique familiale, autre source de conflit au sein des partis politiques et de l’opinion, notamment en raison de la place des femmes sur le marché du travail, a été pilotée au moins autant par l’État que par la société civile.

« Ici, le contraste avec l’histoire de la réforme fiscale est vif. Dans le domaine fiscal, des initiatives descendantes, une expertise concentrée, une faible médiation des groupes d’intérêt et une contestation populaire s’associèrent pour produire une trajectoire de réforme éruptive. En revanche, le domaine de la politique familiale se trouva dans une situation presque inverse. Les idées de réforme venaient à la fois de la base et du sommet. » (p. 251)

Une fois ceci posé, Chapman rappelle les continuités des politiques familiales depuis les années 1930 en passant par Vichy (allocations familiales, salaire unique, protection maternelle et infantile, Sécurité sociale).

Cultures d’entreprise, cultures politiques

Les nationalisations d’après-guerre sont une nouvelle occasion d’opérer une différence de point de vue et de focale dans l’histoire de la reconstruction. La plupart des manuels associent les années d’après-guerre aux innovations dans le domaine de l’entreprise, avec les nationalisations et la planification (p. 255). Or, en étudiant les trois vagues successives de nationalisations, dans le temps (1944, 1945-1946, 1948) et dans leurs modalités, l’auteur relève que les entreprises nationalisées « s’affirmèrent tout au long de la longue reconstruction comme des lieux majeurs de la contestation sur le rôle de l’État et sur la tentative pour concilier campagne de redressement descendante et renouveau démocratique » (p. 257).

Ainsi, l’industrie nationalisée resta « un bastion stratégique de la CGT » et « le plus grand succès des travailleurs » fut le statut que Marcel Paul créa pour les agents d’EDF et de GDF (p. 272). L’analyse des nationalisations permet à l’auteur de faire des distinctions entre les différents secteurs. En l’occurrence, EDF se démarque des autres entreprises publiques par la participation syndicale et ouvrière, à la différence du secteur bancaire, les charbonnages représentant une voie médiane (p. 297).

Sur le plan du fonctionnement de l’État et de ses rapports avec les citoyens, les guerres coloniales, l’Algérie plus que l’Indochine, ont bridé la participation démocratique et renforcé son autorité. De ce point de vue, deux hommes symbolisent aux yeux de l’auteur les positions dans le débat sur la modernisation du pays, par le recours à une autorité administrative centralisée qui laisserait la place à une participation démocratique : Pierre Mendès France, à gauche, et Michel Debré, à droite.

Si l’auteur conclut à la victoire des technocrates et des experts dans la République gaullienne, il pense néanmoins que les manifestations et les grèves de mai 1968 furent un moment de réappropriation par les citoyens des traditions révolutionnaires (1789, 1848, la Commune) « pour affronter les réalités pratiques d’une gouvernance par le haut dans l’État gaulliste moderne ». Les étudiants, ouvriers, fonctionnaires ont maintenu la tradition des manifestations de rue au cœur du répertoire démocratique. L’État leur a « abandonné » une part notable du jeu démocratique.

Moins que des révélations sur l’histoire de la France entre 1945 et 1962, les lecteurs trouveront dans cet ouvrage une façon décentrée d’aborder des éléments déjà largement discutés, un regard différent sur le fonctionnement de la démocratie, la place de l’État et celui des citoyens dans un pays qui fascine autant qu’il suscite des interrogations.

Publié dans laviedesidees.fr, le 10 mars 2022.